

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00735

Numéro SIREN : 510 929 201

Nom ou dénomination : TORB SPORTS PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/030351

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/030351**
n° de gestion : **2009B00735**
n° SIREN : **510 929 201 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 25/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

TORB SPORTS PARTNERS - Société à responsabilité limitée
56 route de Paris 31150 Fenouillet -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2348416

2348416

3035

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12 | 1 |

Adresse de l'entreprise 56 route de Paris 31150 FENOUILLET Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 | 1 | 0 | 9 | 2 | 9 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 Néant *

Exercice N clos le, 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Cessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 872	5 978
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	15 375	44 179
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	56 480	14 158
Immobilisations en cours		AV	AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	1 000	1 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BF				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	11 045	11 045		
TOTAL (II)		BJ	BK	73 728	76 359	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	803 420	803 420
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	991 631	991 631
		Autres créances (3)	BZ	CA	46 796	46 796
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valuers mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	10 993	10 993	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 247	7 247	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 860 087	1 860 087	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	73 728	1 936 446	

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant,

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Renvois : (1) Dont droit au bail CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes. (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000...)	DA			30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			90 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E))	DG			39 730
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			200 714
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)				DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)				DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			132 533
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			93 224
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			2 121
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			986 060
	Dettes fiscales et sociales	DY			359 014
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			50
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)				EC
(V)				ED	
Ecarts de conversion passif *				EE	1 936 446
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 545 723	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			93 267	

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.				Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 937 565	FB		FC	4 937 565	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	671 850	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		5 609 415	FK		FL	5 609 415
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	75 419	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 983	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 686 817
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 362 922	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(399 418)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	66 724	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	627 885	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	34 967	
	Salaires et traitements *					FY	725 601	
	Charges sociales (10)					FZ	120 329	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	23 002
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	34 444	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 596 458	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	90 359	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	18 666	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	18 666	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 666)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	71 693	

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	179 346		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	179 346		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	31 117		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	31 117		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	148 229	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	19 208		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	5 866 163		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	5 665 449		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	200 714	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 166	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	7 067	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	22 515	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	75 419	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	32 212		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
		obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
AMENDES ET PENALITES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			7 639			
REGULARISATION COMPTES DE TIERS			23 478	10 346		
ABANDON COMPTE COURANT				169 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
REGULARISATION COMPTES DE TIERS			22 515	1 166		

Désignation de l'entreprise		TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
		TOTAL I				1		Conséquences à une réévaluation appliquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				3	
		TOTAL II				2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	12 523	KE		KF	4 700			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	58 266	KT		KU	1 755			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	59 855	KW		KX	1 945			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	11 230	LC		LD	8 743			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	129 350	LO		LP	12 442			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	950	8V		8W	50		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	10 945	IU		IV	100				
TOTAL IV				LQ	11 895	LR		LS	150				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	153 768	OH		OJ	17 292				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par annulations de dettes ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	9 373	LW	7 850	IX	7 850	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	233	MK	59 554	ML	59 554		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	4 892	MN	56 908	MO	56 908		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	5 634	MS	608	MT	13 730	MU	13 730		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY	5 634	NG	5 733	NH	130 192	NI	130 192		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations				I0		OX		OY	1 000	OZ	1 000	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	11 045	2G	11 045	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	12 045	2H	12 045	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	5 634	OK	15 106	OL	150 087	OM	150 087		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 8**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonnes 1, ceux portés colonnes 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L. Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Prix d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	9 896	PF	1 349	PG	9 373	PH	1 872
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	552	QA	15 056	QB	233	QC	15 375
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	51 361	QE	3 287	QF	4 892	QG	49 756
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 022	QM	3 310	QN	608	QO	6 725
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	55 935	QV	21 653	QW	5 733	QX	71 855
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	65 831	ØP	23 003	ØQ	15 106	ØR	73 728

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Prix établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Prix d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général sans verseil (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ
			Total général sans verseil (NS + NT + NU)			Total général sans verseil (NW - NY)	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.				Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		11 045	11 045	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	991 631	
	Créances représentatives de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	17 297
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 885
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 614	3 614
	Charges constatées d'avance	VS	7 247	7 247
	TOTAUX		VT	1 056 719
			VU	1 045 674
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	93 267	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	39 266	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	986 060	
Personnel et comptes rattachés		8C	45 598	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	69 779	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	225 003	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 634	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	93 224	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	50	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	1 570 880	
		VZ	1 543 601	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	32 411	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	200 714
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	2 097	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 799	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	7 639	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		- Imposées au taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						
		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	232 457	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- Imposées au taux de 0 %					
			- Imposées au taux de 19 %					
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- Imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation))		2A		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté) (4 années)		K9	Entreprises nouvelles (44 années)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 parties A)	
	Pôle de compétitivité hors CICES (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 undecies)	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1P	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	58	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		
						ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	35 363	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (II moins ID)		XI	197 094			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	68 600	XO	128 494	

SAGE Experts-comptables janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Designation de l'entreprise... TORB SPORTS PARTNERS S.A.R.L.		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	128 494
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	128 494
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	27 183
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : TORE SPORTS PARTNERS S A R L Néant *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(552)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	1 000		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	41 282		Dividendes	- Autres réserves	ZD	39 730		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE			
	TOTAL I	ØF	40 730		Report à nouveau		ZF			
								ZG	(0)	
								ZH	40 730	
								TOTAL II		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7	11 866	YQ	5 694
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	170 494	XQ	64 490
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	175 865
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	10 922
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	30 002
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	346 606
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								ZK	627 885
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		YW	18 261
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YZ	16 706
TVA	- Montant de la TVA collectée								YX	34 967
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YY	1 061 481
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *								YZ	720 549
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØB	359 759
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ØS	
	- Numéro de centre agréé *						XP		ZK	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RG	
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables - Janvier 2019

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 936 445,63 E et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 200 714,09 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 21 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels Informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage Industriels	05 ans
Agencements, aménagements, Installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et Informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un total de 35305 euros sur l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tient compte d'un abandon de compte courant consenti par la SAS MYSTIC, générant un produit exceptionnel de 169 000 euros.

Etat des Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	12 523		4 700
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	58 266		1 755
Autres installations, agencements, aménagements	59 855		1 945
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 230		8 743
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	129 350		12 442
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	950		50
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 945		100
TOTAL	11 895		150
TOTAL GENERAL	153 768		17 292

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		9 373	7 850	7 850
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		233	59 554	59 554
Autres installations, agencements, aménagements		4 892	56 908	56 908
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 634	608	13 730	13 730
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	5 634	5 733	130 192	130 192
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 000	1 000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 045	11 045
TOTAL			12 045	12 045
TOTAL GENERAL	5 634	15 106	160 087	160 087

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	9 896	1 349	9 373	1 872
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	552	15 066	233	15 375
Installations générales, agencements divers	51 361	3 287	4 892	49 756
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 022	3 310	608	6 725
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	55 935	21 653	5 733	71 855
TOTAL GENERAL	65 831	23 003	15 106	73 728

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres Immobilisations incorporelles	1 349				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 066				
Installations générales, agencements divers	3 287				0
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 310			0	0
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	21 653			0	0
TOTAL GENERAL	23 003			0	0

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 045		11 045
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	991 631	991 631	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	17 297	17 297	
- T.V.A	25 885	25 885	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 614	3 614	
Charges constatées d'avance	7 247	7 247	
TOTAL GENERAL	1 056 719	1 045 674	11 045
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	93 267	93 267		
- plus d'un an	39 266	11 987	27 279	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	986 060	986 060		
Personnel et comptes rattachés	45 598	45 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 779	69 779		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	225 003	225 003		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	18 634	18 634		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	93 224	93 224		
Autres dettes	50	50		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 570 880	1 543 601	27 279	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 411			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	366 592
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	3 614
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	370 206

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 348
Dettes fiscales et sociales	45 817
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	48 175

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers	7 247	
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 247	

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		11 866	11 866
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		3 626	3 626
- Dotations de l'exercice		3 626	3 626
TOTAL		4 615	4 615
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		3 931	3 931
- Exercice		3 136	3 136
TOTAL		7 067	7 067
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		4 181	4 181
- à plus d'un an et cinq au plus		1 394	1 394
- à plus de cinq ans			
TOTAL		5 575	5 575
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		119	119
- à plus de cinq ans			
TOTAL		119	119
Montant pris en charge dans l'exercice			

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2016	31/03/2016
Durée de l'exercice	21 mois	12 mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	30 000	30 000			
b) Nombre d'actions émises	3 000	3 000			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 609 415	1 988 961			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	242 924	36 912			
c) Impôt sur les bénéfices	19 208				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	223 716	36 912			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	200 714	41 282			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	75	12			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	67	14			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	13	4			
b) Montant de la masse salariale	725 601	186 744			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	120 329	9 463			

Tableau des filiales et participations

Filliales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SARL FA RUGBY	10 000	-116 992	100,00	1 000	1 000			361 403	-57 234	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

TORB SPORTS PARTNERS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 30.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 56 ROUTE DE PARIS

31150 FENOUILLET

RCS TOULOUSE 510 929 201

⸮⸮⸮⸮

RESOLUTION DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

⸮⸮⸮⸮

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 200.714,09 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Résultat de l'exercice 200.714,09 €

Affectation :

- A la réserve facultative 200.714,09 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Pour copie
certifiée conforme
Le Gérant

